
Adresse de la société populaire de Saint-Gervais (Puy-de-Dôme) qui exprime son dévouement pour la chose publique et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 24 floréal an II (13 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Saint-Gervais (Puy-de-Dôme) qui exprime son dévouement pour la chose publique et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 24 floréal an II (13 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 297;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26738_t1_0297_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Nous vous invitons à ne pas abandonner votre poste, restez-y jusqu'à ce que les brigands couronnés soient entièrement anéantis.

Pour nous, Législateurs, que la confiance de nos concitoyens a appelés à exercer les fonctions pénibles de surveiller tous les intrigants, nous jurons que leurs espoirs ne seront pas trompés, que nous mourrons à notre poste s'il le faut pour le triomphe de la liberté et de l'égalité. Salut, amitié et fraternité ».

BOUYNE, COSTES, ROUCHON, AUZOU, Jean LABARTHE (*présid.*), MATHIEU (*secrét.*).

k

[*La Sté popul. de Saint-Gervais; s.d.*] (1).

« Représentants,

Depuis longtemps la Société populaire épurée du canton de St-Gervais, district de Montaigu, département du Puy-de-Dôme, brûlait d'envie de vous exprimer son dévouement pour la chose publique, son respect pour vos sages lois, et vous féliciter sur l'heureuse révolution que vous avez opérée; elle profite avec empressement de l'heureux moment où la sainte Montagne vient pour la troisième fois sauver la République et terrasser le Marais. A peine la Société a-t-elle eu appris cette heureuse nouvelle, ainsi que le décret du 23 ventôse, qu'elle a applaudi aux mesures vigoureuses prises contre les malveillants, et a fait de nouveau serment de surveiller tous les malveillants, de découvrir les complots, de les dénoncer aux Comités révolutionnaires. Elle s'est empressée de faire partir un cavalier, vrai montagnard, qu'elle a armé et équipé pour aller aux frontières concourir à terrasser les tyrans coalisés contre notre liberté, et vous conjure de rester à votre poste jusqu'à ce que notre sainte liberté soit consolidée ».

PRACROS (*vice-présid.*), VIRENEUT (*secrét.*).

l

[*La Sté popul. de Draguignan, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Citoyens représentans du peuple,

La Raison a enfin triomphé parmi nous de l'erreur et du mensonge. Le fanatisme enhardi sans doute par la dénonciation qui avait été faite contre Barras et Fréron, les sauveurs du Midi, avait voulu opposer d'abord quelque résistance, il s'était efforcé de répandre quelques nuages pour obscurcir les rayons de la vérité qui l'éblouissaient, mais ses efforts n'étaient que les convulsions de l'agonie; les prestiges de l'illusion ont bientôt été dissipés et le peuple a enfin reconnu que la fourberie des prêtres n'a que trop longtemps abusé de sa crédulité et de son ignorance. L'édifice qui était le théâtre de leurs impostures est aujourd'hui le temple de la Raison, où chaque citoyen viendra s'éclairer et apprendre ses devoirs et s'enflammer de l'amour de la liberté et de l'égalité; nous offrons à la patrie tous les hochets qui restaient encore à la superstition; nous ne reconnaitrons plus désormais d'autre culte que celui de la Raison, d'autre

idole que la vertu, d'autre évangile que la Constitution, d'autres prêtres que nos Législateurs.

Continuez, dignes représentans, vos glorieux et immortels travaux, agréez l'hommage de notre reconnaissance pour les mesures fermes et vigoureuses par lesquelles vous avez déjoué les nouveaux complots que des scélérats, sous le masque du patriotisme, avaient osé ourdir contre la liberté; continuez à suivre le fil de cette horrible conspiration; que tous les traîtres tombent sous le glaive de la loi, et que l'exemple subit de leur destruction épouvante ceux qui pourraient encore concevoir l'idée d'une nouvelle trahison; restez à votre poste que vous occupez si dignement et ne le quittez que lorsque tous les ennemis intérieurs et les tyrans coalisés auront été exterminés ».

ROUX (*présid.*), L. ARNOUX (*vice-présid.*), RICHARD (*secrét.*), ARNOUX (*secrét.*), HERMELIN (*secrét.*).

m

La Société populaire de Saint-Paul-de-Fenouillet, applaudit aux glorieux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste...(1).

n

[*La Sté popul. de La Coste, à la Conv.; 8 flor. II*] (2).

« Citoyens représentans,

A peine échappés à la fureur des scélérats, les républicains de La Coste jouissaient avec sécurité des fruits de vos éminents travaux, et cependant des nouveaux Catilinas tramaient encore la perte de la République. C'était sur vos cadavres ensanglantés que ces scélérats devaient élever le trône d'un nouveau tyran. C'était en égorgeant les patriotes que ces infâmes prétendaient accomplir leurs funestes desseins; ignoraient-ils que la dernière heure de tous les ogres couronnés est sonnée! mais grâce à votre vigilance, dignes représentans, cette horrible conspiration a été découverte, et déjà la justice nationale a, de sa hache vengeresse, fait subir à ces monstres la peine due à leurs forfaits.

C'est à ton activité infatigable, Montagne sublime, que nous devons encore une fois notre liberté et par conséquent notre existence.

Nouveaux Hercules, restez à votre poste pour écraser avec la massue nationale tous les ennemis de l'égalité et jusqu'à ce que la terre de la liberté en soit entièrement purgée.

Guerre aux tyrans! Vive la République!

PAULET (*présid.*), Daniel MALAN (*secrét.*), JAPPY.

o

[*Les off. mun. de Chagny, à la Conv.; 18 germ. II*] (3).

« Grâces vous soient rendues d'avoir encore déjoué les nouveaux complots affreux qui vou-

(1) C 303, pl. 1112, p. 15.
(2) C 303, pl. 1112, p. 20.

(1) J. Sablier, n° 1316; B^m, 25 flor.
(2) C 303, pl. 112, p. 14.
(3) F¹⁷ 1010^c, pl. 2, n° 3209 (autrefois F¹⁷ 1248).